

## La Parisien, 1<sup>er</sup> décembre 2016

### « Il faut renforcer la loi »

**ANCIENNE ÉLUE** d'Aubervilliers, la sénatrice (PS) Evelyne Yonnet mène aussi le combat contre l'habitat indigne. Elle qui a grandi dans les logements insalubres de l'après-guerre s'est mobilisée d'abord comme maire-adjointe au logement, dès 2001. Avec Jacques Saluator, son mari devenu maire de la commune, elle a obtenu de premières condamnations. En mars 2015, elle est entrée à la commission des Affaires sociales du Sénat. Après la bataille sur le terrain et devant les tribunaux, « c'était la fenêtre de tir parfaite pour renforcer la loi », affirme-t-elle. Elle a déposé

**ÉVELYNE YONNET, SÉNATRICE PS**

en juillet dernier, avec Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret, une proposition de loi cosignée par 80 parlementaires. L'une des dispositions, qui vise à réquisitionner les biens du marchand de sommeil, n'a pas encore été adoptée. En revanche, l'article 2 qui autorise les associations de locataires à se porter partie civile a été intégré dans le projet de loi Égalité et citoyenneté. L'idée de nommer un sous-préfet chargé de l'habitat indigne dans chaque département a également été retenue par le ministre du Logement.

**N.R.**



Paris (VP). Evelyne Yonnet a déposé une proposition de texte contre l'habitat indigne.